

LE RAPPORT À L'ESPACE POUR DÉPASSER L'OPPOSITION ENTRE ANCRAGE ET MOBILITÉ

HÉLÈNE NESSI
LAVUE- ÉQUIPE MOSAÏQUE
UNIVERSITÉ PARIS OUEST-NANTERRE LA DÉFENSE

INTRODUCTION

Malgré une véritable injonction à la mobilité, mobilité sociale mais aussi professionnelle et spatiale, lorsqu'on s'intéresse plus spécifiquement aux déplacements ceux-ci connaissent une certaine dépréciation au regard des préoccupations écologiques. Les politiques de transports et de mobilité cherchent à limiter les déplacements automobiles et tentent pour cela de développer des modes de déplacements alternatifs, d'améliorer l'offre de transport collectif, mais également d'étoffer les bassins de vie secondaires et d'augmenter l'offre d'activités et de services à proximité des lieux de résidence. Une réelle préoccupation de l'échelle de proximité se met en place. Si certains auteurs n'associent pas de valeurs négatives à l'immobilité et l'ancrage (CAILLY, 2014 ; FEILDEL, MARTOUZET, 2012 ; FEILDEL, MARTOUZET, 2014) d'autres ne les considèrent en revanche pas autrement que liés à l'exclusion sociale et la relégation (DONZELOT, 2004 ; STANLEY et al., 2011 ; FOL, 2009 ;

DIAZ OLVERA et al., 2002). Indissociable des modes utilisés, la mobilité a longtemps été abordée comme une question de flux avant que l'on commence à s'intéresser aux individus (BORJA et al., 2015). La mobilité est désormais considérée comme un besoin individuel et en s'intéressant au motif de déplacements, plusieurs disciplines intègrent alors la compréhension de la mobilité : l'économie, la sociologie, la géographie et la psychologie environnementale. Ces disciplines ont montré au milieu de la décennie des années 2000 un changement de paradigme avec une dévalorisation de la vitesse (CROZET et al., 2004), une modification des représentations et des usages des modes de transport (KAUFMANN et al., 2010) et un renouvellement des rapports à l'espace et à la ville avec un retour en grâce de la proximité et du local au cœur des métropoles (MATHIEU, 1996 ; AUTHIER et al., 2007 ; RAMADIER et al. 2007 ; CAILLY, 2014).

Pour savoir si la mobilité, en dehors de la mobilité domicile/travail, est le reflet d'iniquité spatiale au sein de la ville, d'inégalité sociale entre les individus ou bien d'un choix de leur part en fonction de leur attirance pour certains espaces aussi bien physiques que social, nous faisons l'hypothèse que le lien entre rapport à l'espace et mobilité permettrait de dépasser la simple opposition entre ancrage et mobilité. Plus précisément, le rapport à l'espace, i.e. les raisons pour lesquelles l'individu valorise son espace de vie et justifie son ancrage, expliquerait le type de lieux fréquenté en dehors du lieu de résidence. Ces considérations nous amènent à nous interroger sur le rapport qu'entretient l'individu à son espace de vie pour comprendre les choix opérés en matière de mobilité. Basé sur des résultats de travaux empiriques d'une récente recherche reposant sur (neuf zones résidentielles réparties dans) deux agglomérations : Paris et Rome, cet article se focalise sur l'individu et questionne la façon dont pratiques spatiales, traduites à travers la mobilité ou l'ancrage, et espace de vie sont liés.

Dans la première partie de cet article, nous mettons en évidence, via la littérature scientifique, le fait que les indicateurs physiques de l'espace de vie généralement avancés pour comprendre la mobilité ou l'ancrage des personnes ne sont pas les uniques variables à prendre en compte. Considérant la mobilité comme un besoin individuel, il est nécessaire de prendre en compte (1) les caractéristiques individuelles à travers la position socio-économique, mais également (2) le rapport à l'espace¹ propre à chaque individu. Selon le rapport à l'espace l'individu exprimera une attirance pour certains lieux et une répulsion pour d'autres. Les auteurs ayant analysé le rapport des individus ou des groupes sociaux à leur espace, sans forcément

¹ Notre définition du rapport à l'espace se rapproche de la définition proposée par Laurent CAILLY (2014) pour définir les modes d'habiter : un rapport spatialisé à la société et une relation évolutive aux différentes échelles du territoire.

établir de lien avec la mobilité et selon leur discipline, ont montré l'existence de plusieurs registres de rapport à l'espace. Au vu de l'apport de ces différentes recherches et bien que celles-ci n'aient pas toujours la même échelle de référence sociologique (individus ou groupes sociaux), nous faisons l'hypothèse que les raisons pour lesquelles l'individu valorise ou rejette les éléments de son espace de vie auraient un lien avec le choix des lieux qu'il fréquente en dehors de son espace résidentiel. Pour pouvoir éprouver notre hypothèse, dans une deuxième partie, nous définissons notre cadre d'analyse à l'aide de nos entretiens semi-directifs. Nous mettons ensuite en avant l'intérêt d'une méthodologie mixte (qualitative et quantitative) pour parvenir à appréhender le rapport à l'espace. Enfin, dans la dernière partie, nous montrons (a) comment le poids des caractéristiques des individus pèse dans certaines situations davantage sur la mobilité que les autres indicateurs, puis (b) en relevant les raisons de l'attraction et de la valorisation de certains lieux et les raisons d'une distanciation ou du rejet d'autres lieux, nous cherchons à identifier comment les habitants à la recherche d'un environnement proche de leurs valeurs et de leur statut social ajustent leurs pratiques à leur espace de vie et comment cet espace de vie évolue à son tour. Enfin, soulignons l'originalité de cette approche, qui se focalise sur la comparaison d'individus résidant dans 9 zones différentes situées dans trois localisations géographiques (centre, péricentre et périurbain). Ce travail permet ainsi de mettre en regard un ensemble de travaux dont la construction (individus résidant sur un seul type d'espace : périurbain, grands ensembles, centre dense) ne permettait pas jusqu'ici de développer une approche comparative.

1. LE RAPPORT À L'ESPACE : MODALITÉS RÉVÉLATRICES DE L'INSCRIPTION SPATIALE

1.1. DE L'INFLUENCE DU CONTEXTE URBAIN AU RAPPORT À L'ESPACE

Les expériences des individus peuvent prendre des configurations très variables et sont étroitement liées à l'organisation sociale et spatiale du cadre de vie. Elles se développent dans un contexte physique qui facilite certaines pratiques et en entrave ou en empêche d'autres. (1) Sous ce volet social, les thèmes de la mixité (pas toujours évaluée positivement) (PINÇON, PINÇON-CHARLOT, 1989), de la convivialité et des rapports de proximité sont des éléments incontournables pour comprendre les dynamiques sociales en jeu. Le rapport à l'autre s'instaure à travers un environnement, constitué notamment d'un cadre bâti. Que ce soit à l'échelle du logement lui-même, à celle du voisinage, du quartier, de la commune ou de l'agglomération, le rapport à l'autre varie selon la capacité de tolérance vis-à-vis de la promiscuité (RAPOPORT, SAYEGH, 2003). (2) Sous le volet spatial, la cohésion sociale peut être favorisée par l'existence d'espaces publics. Support des relations

sociales, ceux-ci encouragent ou empêchent diverses interactions ou activités communes renforçant des vécus partagés porteurs d'identité (fête de quartier, activités associatives, paroisse). L'espace de vie est organisé autour de lieux fédérateurs de liens sociaux qui se composent d'espaces complémentaires d'intérêts généraux et particuliers. Ainsi, la conception de l'espace urbain, l'animation socioculturelle et le réinvestissement des espaces publics participent au développement des relations sociales (NESSI, 2012).

Si certains espaces, peuvent être perçus comme des supports de relations sociales qui expliquent en partie l'ancrage, il ne faut pas pour autant y voir un effet mécanique de l'environnement spatial ou social. C'est notamment la raison pour laquelle l'approche de DONZELOT (2004), associant un type de population à un type d'espace peut paraître restrictive en ce qu'elle ne tient pas compte de la variété des modes de vie présents sur un même territoire. En présentant des modes de vie issus des évolutions spatiales, l'auteur fait abstraction de la variété sociale que l'on peut trouver dans les espaces périurbains (JAILLET, ROUGÉ, 2007), dans les centres-villes avec « *les beaux quartiers* » (PINÇON, PINÇON-CHARLOT, 1989) et la présence de logements sociaux, mais aussi au sein même des logements sociaux (CHAMBOREDON, LEMAIRE, 1970). L'idée importante à retenir est que les catégories de personnes socialement proches, mais localisées dans des quartiers différents n'habitent pas et ne cohabitent pas de la même manière selon le quartier où ils résident (TAPIE-GRIME, 1987 ; AUTHIER et al., 2002 ; AUTHIER, 2007 ; CAILLY, 2014), que les formes de sociabilité varient fortement selon les contextes résidentiels (BIDART, 1998 ; GRAFMEYER, 2007), et que des personnes d'un même contexte urbain ne présentent également pas toujours les mêmes pratiques² (CHAMBOREDON, LEMAIRE, 1970 ; ALLEN, 2007 ; NESSI, 2012).

1.2. DES FACTEURS INDIVIDUELS EXPLICATIFS DE L'INSCRIPTION SPATIALE

Les facteurs les plus avancés comme étant déterminants pour expliquer la mobilité quotidienne par les économistes sont les caractéristiques socio-économiques (revenu, PCS, niveau de diplôme) et démographiques (taille des individus, position dans le cycle de vie, présence et nombre d'enfants, âge). Le revenu participe significativement à la structuration de la mobilité : plus ils sont élevés, plus la mobilité quotidienne de semaine est croissante (CHEVALIER, 2002 ; PAULO, 2006). L'influence de la catégorie socioprofessionnelle est surtout mobilisée dans les travaux sur la mobilité domicile/travail. En effet, la dissociation croissante entre lieux d'emploi et de résidence implique selon les catégories socioprofessionnelles des comportements de

² ALLEN (2007) souligne qu'il n'existe pas une homogénéité de type d'investissement dans chaque quartier puisque chacun d'eux donne lieu à une combinaison spécifique de « *mode d'habiter* ».

mobilité variés dans les grandes villes européennes (BACCAÏNI, 1996 ; BERGER, 2004 ; WENGLANSKI, 2003), en particulier en ce qui concerne le choix modal puisque les cadres et les employés sont plus nombreux à utiliser les transports en commun que les autres catégories socioprofessionnelles en raison de la polarisation de leur emploi en comparaison à une plus grande dispersion des autres emplois (souvent non desservis par les transports en commun) (CAENEN et al., 2011). En ce qui concerne la mobilité du temps libre, la propension à dépenser le temps libre au domicile ou à l'extérieur est, en réalité, très dépendante des milieux sociaux et familiaux, de la composition démographique des individus, des niveaux d'études, de l'âge, de la santé (COULAGEON, MENGER, 2002 ; POTIER, 2006 ; PAULO, 2006).

Certains sociologues soumettent l'idée d'une inégale disposition des personnes, voire pour certains l'hypothèse d'une capacité, de compétences acquises (KAUFMANN, 2004) favorisant la mobilité et d'autres un lien entre des capitaux et un certain type d'inscription spatiale considérant que ces capitaux influenceraient le degré³ d'attachement des individus à leur lieu de vie et leur volonté de se situer par rapport à ce lieu (CAILLY, DODIER, 2007 ; RAMADIER et al., 2007 ; RAMADIER, 2007 ; ALLEN, 2007 ; GUÉRIN-PACE, 2007 ; AUTHIER, 2002 ; AUTHIER, 2008). Toutefois comme le montrent les travaux d'AUTHIER, ce n'est pas parce qu'il y a attachement au lieu de résidence qu'il n'y a pas d'attachement à d'autres lieux. GUÉRIN-PACE (2003 ; 2007) fait référence au « *registre identitaire* » de l'individu lui permettant de se situer par rapport à son lieu de vie. Les ressources sociales favoriseraient à travers le rapport à l'espace un certain type d'inscription dans un territoire (GRAFMEYER, 2007 ; RAMADIER, 2007 ; ALLEN, 2007 ; CAILLY, DODIER, 2007 ; AUTHIER, 2002 ; AUTHIER, 2008).

L'espace de proximité, de l'échelle du logement à celle du voisinage, occupe selon l'appartenance sociale de l'individu une place variable. CHOMBART DE LAUWE et al. (1959-1960 ; 1961-1962) constatent par exemple que les relations sociales des familles ouvrières se restreignent généralement à la proximité du lieu de résidence, ce qui est nettement moins le cas des familles bourgeoises parisiennes. VOYÉ (1992) relève, elle aussi, les mêmes effets et les met en relation, d'une part, avec un accès inégal à la mobilité quotidienne, d'autre part, avec le niveau social des individus. Des recherches récentes, COUTURIER (2014) et CAILLY (2014), confirment ce lien, à quelques nuances près. Ainsi, les personnes défavorisées seraient à la recherche de

³ L'histoire individuelle, le capital culturel de l'individu (niveau de diplôme), le capital économique (statut d'occupation du logement) et les caractéristiques démographiques (âge, sexe, situation familiale, parcours de migration) sont des caractéristiques des individus qui participent au degré d'appartenance et d'attachement à un lieu et font partie des variables explicatives du rapport à l'espace (GUÉRIN-PACE, 2007).

repères et de sécurité qu'ils trouveraient dans des relations de voisinage, alors que les plus favorisés auraient une capacité de délocalisation plus élevée en raison d'un réseau social plus étendu et moins fondé sur la proximité (GRANOVETTER, 1982 ; AUTHIER et al., 2002 ; AUTHIER, 2008 ; FOL, 2009).

D'autres auteurs soulignent aussi une inégalité dans les capacités à se déplacer et précisent, en plus du rôle des réseaux sociaux, l'incidence du facteur économique (ORLÉANS, 1973 ; JAILLET, ROUGÉ, 2004 ; KORSU, WENGLANSKI, 2008). À partir d'approches qualitatives, JAILLET et ROUGÉ (2004) identifient, dans le périurbain, trois figures dont les modes d'organisation du quotidien diffèrent. En plus des classes aisées et des couches moyennes, ils soulignent l'apparition d'une figure nouvelle proche des résidents des espaces relégués (DONZELOT, 2004), mais localisée dans le périurbain : les « *captifs* ». La capacité financière moindre de ces familles appartenant aux fractions inférieures de la classe modeste impose une plus forte contrainte de localisation en raison des prix du foncier et de l'immobilier. Ces individus se retrouvent repoussés aux confins des aires urbaines, « *“captifs“ d'une localisation sous contrainte* » (p. 50), déconnectés de la ville et isolés de toute proximité hormis celle du voisinage immédiat. ROUGÉ (2007) relève une inscription sociale et spatiale dans l'environnement immédiat voire au sein du logement, ainsi que des sentiments de frustration en raison du frein à la réalisation de soi et de ses désirs individuels qu'engendre une mobilité restreinte. Ces familles expriment le sentiment d'être bloquées dans leur parcours. Face à une inégale accessibilité au transport, leur mobilité restreinte induit un rétrécissement des champs des possibles autant spatiaux que sociaux.

Les différents indicateurs présentés précédemment expliquent ainsi l'inégale capacité des individus à se déplacer, d'ailleurs pas uniquement en termes de déplacement physique, mais aussi en termes de « *motilité*⁴ » pour reprendre le concept de KAUFMANN (2004). Ainsi, l'histoire personnelle, l'appartenance sociale, le niveau socio-économique de l'individu (niveau de diplôme, de revenu) et les caractéristiques démographiques (âge, sexe, situation familiale, parcours de migration) font partie des variables explicatives du rapport à l'espace.

1.3. LE RAPPORT À L'ESPACE UNE CLEF DE COMPRÉHENSION DE L'INSCRIPTION SPATIALE

À la diversité des contextes urbains se combine la diversité des rapports à

⁴ La « *motilité* » est la manière dont un individu ou un groupe fait sien le champ du possible en matière de mobilité et en fait usage pour développer des projets. Ce potentiel ne se transforme pas nécessairement en déplacements, il peut très bien être construit pour rester à court terme à l'état de potentiel afin de permettre, par exemple, une ouverture maximum à des opportunités futures. La motilité repose à la fois sur l'accessibilité de l'offre, les compétences des individus et l'appropriation (sens donné par les acteurs aux accès et aux compétences).

l'espace. Les pratiques obéissent certes à l'influence de la position économique, de l'appartenance sociale, mais également à l'interaction entre les lieux et les individus (interaction variable selon les aspirations et la capacité d'appropriation des lieux des individus). Le contexte urbain est une ressource à prendre en compte, mais sa mobilisation différenciée aboutit à un système de préférences spatiales qu'il est également important de considérer.

1.3.1. Rapport à l'espace et inscription spatiale : attirance et répulsion des lieux

En mettant en regard les attitudes des individus, le sens donné à leurs pratiques et leurs représentations, certains chercheurs établissent un lien entre modes d'habiter⁵ (CAILLY, 2014) et inscription spatiale (CHAMBOREDON, LEMAIRE, 1970 ; ALLEN, 2007) ou mobilité spatiale (CAILLY, 2014 ; COUTURIER, 2014). De ces travaux, nous retiendrons spécifiquement l'idée que selon le rapport à l'espace, l'individu exprime une attirance pour certains lieux et une répulsion pour d'autres. Ces attirances et répulsions expliquent le choix des espaces pratiqués et leur appropriation (DI MÉO, 1998 ; KNEZ, 2005). L'investissement et l'appropriation des lieux dépendent à la fois de la personne même : ses attentes, sa capacité à s'inscrire dans un milieu social, à se déplacer et à donner du sens à son environnement, et des caractéristiques physiques du contexte urbain. Il est donc important de souligner que dans certaines situations le rapport à l'espace ne suffira pas à expliquer l'inscription spatiale puisqu'elle sera subordonnée par le poids de la position sociale et du revenu. Cette approche analytique du rapport à l'espace nous écarte toutefois de la tentation d'aborder l'espace comme une simple réalité physique et permet de fournir des éléments d'explication à certains comportements spatialisés. Le rapport à l'espace éclaire ainsi sur la différenciation des pratiques des individus dans un même contexte. BAHY-FLEURY (1996) fait référence à un cadre cognitif de la personne. Via son expérience résidentielle, l'individu transfère des liens affectifs vers certains types d'espaces plutôt que vers d'autres. Par ce processus, l'attirance ou la répulsion, la relation affective vis-à-vis d'un lieu seraient, selon MARTOUZET (2014), liées davantage aux paramètres temporels des individus que ceux relatifs aux lieux ; c'est à travers le rapport affectif au lieu qu'il est possible de comprendre le choix de l'inscription spatiale.

CHAMBOREDON et LEMAIRE (1970) nous éclairent également sur cette idée de

⁵ Nicole MATHIEU (1996) questionnait les modes d'habiter pour « *appréhender l'Europe rurale, aujourd'hui* ». Le terme même de mode d'habiter porte l'idée de pratiques, de comportements, de manières de faire, comme dans les expressions mode de vie ou mode de production par exemple. Plus récemment, Laurent CAILLY (2014) définit les modes d'habiter comme un rapport spatialisé à la société et une relation évolutive aux différentes échelles du territoire.

répulsion des lieux. Dans leurs travaux sur les grands ensembles, ils décrivent ce sentiment de rejet du lieu de résidence à partir de la trajectoire et des aspirations résidentielles de classes populaires qui avaient la particularité de s'inscrire dans un processus de mobilité sociale ascendante. ALLEN (2007) approfondit également cette idée de rapport de l'individu à l'habitat, puisque dans sa typologie de « *modes d'habiter* » elle distingue 4 types d'investissements : l'« *attachement* », le « *retrait/repli* », le « *refus/rejet* » et l'« *investissement impossible* ». Pour le mode d'habiter de type « *refus/rejet* » (refus des lieux de proximité), les lieux de pratiques et de relations investies se réalisent dans d'autres quartiers, d'autres communes. Ce mode de vie est défini, d'une part, par le rapport au quartier et au degré d'investissement de l'individu, d'autre part, par l'existence d'autres lieux de référence primant sur ceux de la proximité.

1.3.2. Le rapport à l'espace, identifier les raisons de l'attraction et de la répulsion des lieux

Dissociant l'attachement et l'ancrage comme SENCÉBÉ (2006), nous ne considérons en revanche pas que l'ancrage soit toujours maîtrisé par l'individu. Lorsqu'il est choisi, l'ancrage est effectivement maîtrisé par l'individu, « *on s'y engage de façon volontaire tout en gardant la possibilité de s'aérer, de se ressourcer par le fait de pouvoir en sortir (par des réseaux, des visites)* » (SENCÉBÉ, 2006 :38) et dans ce cas, un fort attachement social au lieu jouerait une variable d'ajustement expliquant le choix de rester davantage dans son lieu de résidence que d'en partir. En revanche lorsque l'ancrage est subi, l'attachement social à l'échelle de proximité deviendrait alors une ressource. Nous proposons dans cet article un cadre d'analyse qui permettrait d'aller plus loin dans la compréhension du lien entre ancrage et mobilité spatiale. Ainsi, le rapport à l'espace permettrait de comprendre (1) si l'ancrage est subi ou choisi, (2) les raisons de cet ancrage et (3) l'influence des raisons de cet ancrage sur les pratiques spatiales à l'extérieur de l'espace de résidence. À partir d'une littérature pluridisciplinaire (géographie, sociologie, psychologie environnementale), trois sphères de rapport à l'espace semblent influencer les pratiques des individus : les sphères fonctionnelles (matérielle), sensible (idéelle) et sociale (symbolique).

(1) Le registre fonctionnel, de l'ordre du matériel, est fortement lié aux ressources physiques présentes dans l'espace de vie. Il convient donc de préciser l'intérêt de l'analyse de ce registre. En effet, la présence d'une ressource n'est pas perçue de la même manière selon les individus, elle peut tout aussi bien générer l'attraction du lieu ou sa répulsion. Par exemple, vivre à proximité d'une gare peut-être pour certaines personnes valorisé et pour d'autres non. La compréhension du rapport fonctionnel au territoire permet

de ne pas laisser s'installer l'idée d'un effet mécanique entre la présence d'une ressource et son utilisation ou son appropriation (BONAITO, 2003).

(2) Dans les travaux établissant le lien entre rapport à l'espace et inscription spatiale, le registre social, de l'ordre du symbolique, est essentiel pour comprendre le choix des lieux pratiqués. Les habitants recherchent dans leurs espaces de vie un environnement proche de leurs valeurs et de leur statut social (CHAMBOREDON, LEMAIRE, 1970 ; ALLEN, 2007 ; AUTHIER, 2008 ; CAILLY, 2014). Ce rapport à l'espace social est souvent exprimé à travers l'idée d'identité sociale (GUÉRIN-PACE, 2007 ; RAMADIER, 2007) que renvoie un lieu. RAMADIER et al. (2007) vont plus loin, ils affirment l'existence d'une identité de déplacement au croisement de la position sociale, cognitive et spatiale.

(3) Le dernier registre, celui du rapport sensible à l'espace, de l'ordre de l'idéal, du subjectif, est abordé au sein de plusieurs disciplines, notamment la géographie (DI MÉO, 1998) et la phénoménologie (THIBAUD, 2010 ; HÉGRON, TORGUE, 2010). Il convient de rappeler aussi la place de l'expérience spatiale accumulée durant le parcours de vie dans ce registre, qui facilite l'inscription dans l'espace par analogie à d'autres lieux vécus et par simple connaissance de lieux déjà fréquentés (LEVY, 2003 ; FEILDEL, MARTOUZET, 2014). Les individus intègrent les lieux de leur connaissance (parcours résidentiel, lieux pratiqués), ces lieux constituent ainsi un patrimoine d'expériences spatiales. Cette facilité d'inscription ne se fait pas seulement par analogie aux repères spatiaux, mais aussi par analogie aux sensations de bien-être ou de mal-être éprouvées dans l'espace et aux sentiments, ce qui renvoie à une sphère subjective du rapport à l'environnement de l'ordre du registre du sensible.

Si certains de ces auteurs abordent le rapport à l'espace ou le mode d'habiter essentiellement à partir d'un unique registre, d'autres (GRAFMEYER, 2007 ; PATARRONI, 2009 ; ALLEN, 2007 ; AUTHIER, 2008) montrent, en revanche, leurs enchevêtrements. Ils relèvent un processus qui associe la configuration de l'espace de vie (donc les ressources fonctionnelles) et les relations sociales qui s'y établissent. Ces éléments pèsent (à des degrés divers) sur les usages que les personnes font de leur espace de vie (et de leur logement) et sur les sociabilités qu'ils entretiennent avec les autres habitants.

Dans cet article, nous nous intéressons au rapport à l'espace des individus : dans quelles mesures les organisations sociales et spatiales du lieu de résidence agissent-elles sur les comportements des individus et sur leur inscription spatiale ? L'inscription sociale d'un individu dépend de l'inscription préalable d'un groupe auquel l'individu s'identifie ou souhaite être entouré⁶. Par ailleurs, comme nous l'avons relevé dans cette première

⁶ Le milieu dans lequel évoluent les individus dépend des caractéristiques sociales et démographiques de la population.

partie, le rapport à l'espace et plus spécifiquement les raisons de l'attraction ou de la répulsion des lieux fournissent également des éléments d'explication à certains comportements. Selon le rapport à l'espace, les individus développeraient une attraction ou une répulsion des lieux pour des raisons (fonctionnelle, sensible et sociale). Nous faisons ainsi l'hypothèse que ce rapport à l'espace permet de mieux comprendre l'ancrage et son lien avec la mobilité.

2. DES MÉTHODES COMPLÉMENTAIRES POUR COMPRENDRE LE RAPPORT À L'ESPACE

Notre analyse de la mobilité se concentre sur les pratiques et les représentations, traduites dans un rapport à l'espace mobilisant ainsi le contexte urbain et les caractéristiques des individus. Les différents courants de travaux mobilisés dans l'état de la littérature évaluent le rapport à l'espace à partir de registres différents. Selon les approches phénoménologique, psycho-environnementale et socio-spatiale, des méthodes d'analyse distinctes : contextuelle, qualitative et quantitative, sont mobilisées. Afin de pouvoir saisir ces trois registres, mais également établir le lien entre rapport à l'espace et échelle d'inscription spatiale, nous exploitons ces trois méthodes complémentaires.

2.1. UN EMBOÎTEMENT DE MÉTHODES ET UNE APPROCHE COMPARATIVE

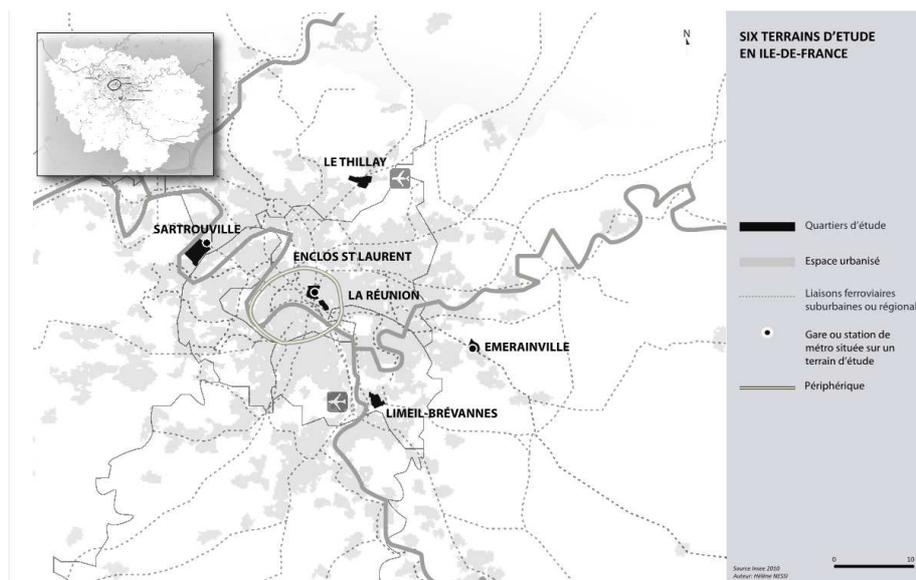
Pour éprouver empiriquement ces questions de recherche, nous avons retenu deux terrains, les agglomérations francilienne et romaine et des terrains centraux, péricentraux et périurbains dans les deux agglomérations. Six terrains en Île-de-France : deux dans le centre (Paris-La Chapelle/l'Enclos St Laurent et Paris-La Réunion), deux dans le péricentre (Limeil-Brevannes et Sartrouville) et deux dans le périurbain (Thillay et Emerainville) (Carte 1). Pour chacune des localisations géographiques l'un des terrains est bien desservi par les transports ferroviaires et l'autre n'est pas ou est moins bien desservi. À Rome, trois terrains ont été retenus, au centre le Testaccio à proximité d'une gare ferroviaire, dans le péricentre Pietralata également desservi par le réseau ferroviaire et dans le périurbain Cinquina non desservi par le réseau ferroviaire (Carte 2). Ce choix de terrains fait une des originalités de cette recherche puisque les territoires périurbains et centraux sont rarement analysés de manière concomitante. Nous nous sommes intéressés uniquement aux individus avec enfants (entre 30 et 45 ans).

Nous avons entrepris notre démarche de recherche à l'aide d'une méthode mixte. En premier lieu (1) une analyse contextuelle a consisté à délimiter les territoires d'investigation précis, les observer et les décrire de manière fine en prenant en compte les différentes échelles (logement, quartier, agglomération) et les caractéristiques multiples qui les définissent (fonctionnelle, sensible et sociale). Si cette analyse mesure la qualité

d'irrigation du territoire vers les ressources fonctionnelles (dimensions structurelles et organisationnelles de l'espace), elle vise aussi à englober la sphère sociale et sensible des quartiers étudiés. Cette approche contextuelle se combine à deux autres approches complémentaires : (2) une approche qualitative comprenant 81 entretiens semi-directifs et (3) une approche quantitative reposant sur 2 250 entretiens téléphoniques. Le choix d'une méthode mixte a permis à la fois de quantifier des phénomènes de mobilité et de comprendre le sens donné par les acteurs à leurs pratiques.

La mise à l'épreuve de l'hypothèse d'un lien entre rapport spatial et mobilité, repose sur l'articulation des trois méthodes présentées précédemment. Les entretiens qualitatifs et les enquêtes quantitatives interrogent les usages, mais aussi les représentations. Ainsi, pour croiser mobilité et rapport à l'espace, outre des questions spécifiques aux déplacements, une partie importante de l'analyse est consacrée aux représentations de l'espace de vie à travers ses aspects fonctionnels (services et équipements), sociaux (relations sociales dans l'espace, représentations sociales symboliques des lieux) et sensibles (appréciation de l'espace, des lieux), à l'échelle du logement, du quartier et du bassin de vie. La mise en œuvre conjointe de plusieurs méthodes permet de dépasser leurs limites respectives en les interrogeant et en les alimentant réciproquement.

Carte 1 : Six terrains d'étude en Île-de-France



Carte 2 : Trois terrains d'étude à Rome



Cette recherche a débuté par l'analyse contextuelle. Il était nécessaire d'analyser les contextes des différents terrains d'étude dans lesquels s'inscrivent les pratiques spatiales. L'approche contextuelle identifie l'environnement urbain au regard d'un travail d'observation de terrain et d'analyses cartographiques (dimension culturelle et historique, indicateur classique), alors que l'approche qualitative identifie le cadre de vie au regard du rapport à l'espace. L'analyse contextuelle est un outil majeur pour comprendre le rôle du contexte physique sur la mobilité. Cette analyse est sans cesse mobilisée pour mieux comprendre ce qui se trouve derrière les résultats qualitatifs et quantitatifs et en particulier pour préciser ce qui est en jeu derrière les trois attributs (sensible, fonctionnel et social) et qui n'est pas toujours aisé à appréhender. Enfin, l'apport d'une analyse contextuelle approfondie des terrains d'étude a permis de relever les décalages existants entre le rapport à l'espace des habitants et le diagnostic des territoires et de conforter ainsi la pertinence de notre hypothèse sur le poids du rapport à l'espace sur les pratiques de mobilité au-delà d'un effet mécanique du contexte urbain.

L'analyse qualitative est, quant à elle, mobilisée à plusieurs étapes de la recherche. Très réceptive aux spécificités du terrain, elle offre une marge de manœuvre avec la possibilité de faire évoluer la grille d'entretien. Cette approche joue tout d'abord un rôle exploratoire précédant l'étape quantitative, elle permet de pressentir une typologie de rapport à l'espace,

d'élaborer la grille des indicateurs retenus pour construire une typologie de rapports déclarés à l'espace et d'aider à la compréhension des axes de l'analyse factorielle des correspondances multiples. Elle permet ensuite de saisir la signification des lieux et des pratiques pour les individus et enfin de saisir l'implication du rapport à l'espace sur les choix d'inscription spatiale.

La masse de données que procure l'analyse quantitative nous aide à confirmer ou infirmer les résultats qualitatifs, à généraliser et à renforcer la validité de ces résultats en les testant grâce à des questions plus standardisées. Dans ce travail, l'analyse quantitative comprend trois grandes parties. Tout d'abord, elle permet de quantifier la mobilité des individus en termes de kilomètres. Ensuite, nourrie pour une partie des apports qualitatifs, elle permet de tester la significativité de la typologie du « rapport à l'espace » et du lien de cette typologie avec les distances parcourues dans le cadre de la mobilité. La reconstitution à partir d'une analyse factorielle des correspondances multiples de la typologie élaborée avec l'approche qualitative a confirmé la validité statistique de la typologie. La construction typologique quantitative permet d'une part de confirmer la pertinence de cette typologie en lui donnant une valeur statistique, d'autre part d'affiner la typologie qualitative en validant (ou non) le caractère significatif des types, au-delà des situations particulières. Enfin, l'analyse quantitative met en relation la mobilité de loisir avec toute une série de variables socio-économiques de l'individu (PCS, niveau d'étude, revenu) et les multiples variables qui caractérisent selon chaque individu son espace de vie, permettant de confirmer ou d'infirmer les mécanismes causaux relevés durant la phase qualitative sous-tendant des corrélations.

2.2. DÉMARCHE : LE RAPPORT À L'ESPACE

Les travaux traitant du rapport à l'espace que nous avons présenté dans la première partie montrent que la relation des individus à leur espace de vie est souvent le compromis entre l'offre fonctionnelle du contexte urbain (opportunités et contraintes), l'effet du milieu social et la perception sensible de l'espace de vie. Les pratiques ne sont plus conçues comme soumises à des effets mécaniques du contexte urbain, dans lequel l'individu n'aurait aucune marge de manœuvre par rapport à un ensemble de données physiques s'imposant à lui ; au contraire, l'accent est mis sur la capacité de l'individu à choisir les lieux qu'il décide de fréquenter, de s'approprier et/ou d'éviter. Attention, il est important de souligner que la plupart des éléments qui composent l'espace de vie peuvent appartenir à différents registres. Par exemple, prenons le cas d'un marché, il peut-être apprécié pour son offre fonctionnelle, mais également peut renvoyer à la sphère sensible pour l'ambiance d'ordre sensitive qu'il génère : odeur, bruit, etc. et sociale pour

l'animation qu'il apporte, les rencontres qu'il rend possible. En traitant les entretiens semi-directifs, nous avons cherché à cerner les raisons pour lesquelles les enquêtés apprécient ou non leur lieu de vie et qu'ils mobilisent dans leur discours pour expliquer leur pratique spatiale. Cette analyse a permis de retenir un certain nombre d'indicateurs pour monter ensuite quantitativement la typologie du rapport à l'espace.

3. MIEUX COMPRENDRE LE LIEN ENTRE ANCRAGE ET MOBILITÉ À PARTIR DU RAPPORT À L'ESPACE

Marqués par la diversité des pratiques spatiales et des ancrages de la vie quotidienne, les habitants d'un même quartier sont susceptibles de déployer des rapports très différents à leur espace de vie. Ce constat, apport de la littérature évoquée précédemment, a permis d'aboutir à une grille d'analyse permettant de traiter les entretiens et de classer les individus selon des profils de « rapport à l'espace ». Dans le cadre de l'analyse quantitative, nous avons eu recours à une analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM) à partir des réponses concernant les 19 questions de satisfaction des lieux de vie (évaluée à partir d'une échelle à 4 niveaux) et des 3 adjectifs (variables nominales) avancés pour exprimer la représentation que se font les individus de leur lieu de vie. Plus précisément, l'analyse factorielle a été construite sur la base de l'ensemble des données relatives aux rapports fonctionnels, sensibles et sociaux aux lieux de vie identifiée dans l'enquête qualitative. Les axes de différenciation indiquent ainsi les variables prises en compte dans le rapport à l'espace. L'identification des différentes variables relatives au rapport fonctionnel, sensible et social à l'espace dans les entretiens qualitatifs a abouti à la constitution de 4 axes principaux sur lesquels se sont positionnés les ménages en vue d'obtenir le regroupement des répondants au sein de profils de rapport à l'espace. De cette classification des ménages, 7 profils sont apparus clairement identifiables (Tableau 1). Cette analyse, éclairée ensuite par l'analyse qualitative, aboutit à la description de 5 profils de rapport à l'espace, puisque trois d'entre eux ont été réunis en raison de similitudes importantes dans toutes les dimensions essentielles de notre analyse.

L'axe 1 se construit à partir de la satisfaction à l'égard de la sphère sensible et de la réputation et de l'image du quartier, des écoles, de la sécurité et de l'accès automobile, ainsi que de la vie socioculturelle et associative. Il indique à la fois un fort attachement sensible au quartier et à son ambiance sociale et oppose les personnes pour qui cet aspect est satisfaisant à celles pour qui il ne l'est pas.

L'axe 2 se construit à partir de la satisfaction à l'égard des aménités urbaines

fonctionnelles de proximité. Il oppose les répondants satisfaits des offres fonctionnelles du quartier à ceux qui ne le sont pas.

L'axe 3 se construit à partir de la satisfaction de la desserte en transports et autour de la recherche d'urbanité au sens de diversité de l'offre de services et commerces et d'accessibilité aux aménités culturelles. Les personnes très satisfaites sur cet axe sont généralement des répondants également très satisfaits de leur localisation résidentielle. L'axe 3 oppose les répondants recherchant l'urbanité à ceux qui la redoutent.

L'axe 4 se construit à partir de la sociabilité dans le quartier. Il oppose clairement les personnes qui recherchent un ancrage relationnel fort dans le quartier (amis, famille) à celles qui ne le souhaitent pas.

Tableau 1 : Résultats de l'analyse factorielle à partir des axes de différenciations

Profil de rapport à l'espace	Villageois	Replié en transit	Microlocaliste contraint	Microlocaliste contraint	Métropolitain	Urbain ancré localement	Microlocaliste contraint
Description succincte	1	2	3	4	5	6	7
Axe 1 : Aspects sensible et social les plus importants	,860267	-,596575	-1,173908	-1,144639	,584452	,180366	-,422035
Axe 2 : Aspect fonctionnel support de relation sociale le plus important	-1,13488	-,50547	-,82701	,73967	,75213	,66938	-,67426
Axe 3 : Aspect fonctionnel le plus important	-,26917	1,12591	-,94297	-,15750	,54109	-1,7894	,01590
Axe 4 : Aspect social le plus important	-,09235	-,30508	-,38441	-,13743	-,01602	-,09767	4,42858

1. Très satisfaits du registre sensible mettant le fonctionnel au second plan
2. Satisfaits des transports collectifs et de l'offre commerciale, des services, des aménités culturelles
3. Vision de la sphère sensible très négative, satisfaits d'aucun domaine
4. Insatisfaits du fonctionnel, satisfaits des relations de voisinage et de proximités, mais pas de l'image du quartier
5. Épanouis dans tous les domaines
6. Non satisfaits des TP, satisfaits de l'offre fonctionnelle de proximité, satisfaits de l'ambiance sociale
7. Satisfaits avant tout du social au détriment des autres aspects

À partir de trois profils (sur cinq) de cette typologie (Tableau 1), nous montrons grâce aux entretiens semi-directifs, comment une inscription spatiale des pratiques à proximité du lieu de résidence peut être subie ou choisie et à quelles échelles ces inscriptions locales prennent corps. Pour le premier profil, la position socio-économique explique largement la faible mobilité quotidienne des individus, pour les deux autres, à position socio-

économique intermédiaire, résidant dans des contextes spatiaux relativement denses (centre, péricentre), le rapport à l'espace propre à chaque profil explique des stratégies, des choix de vie et des inscriptions spatiales différents. La description de ces trois profils permettra de mieux apprécier les raisons explicatives des inscriptions spatiales provenant en partie des contraintes et des opportunités du territoire, mais aussi de l'envie des individus à se déplacer selon le rapport qu'ils ont à leur environnement proche et qu'ils tiennent à valoriser.

3.1. UNE FAIBLE POSITION SOCIO-ÉCONOMIQUE : UN FACTEUR DÉCISIF D'UNE MOBILITÉ LIMITÉE ET D'UNE MOBILISATION DES RESSOURCES DE PROXIMITÉ

Si les facteurs individuels ont un rôle structurant sur la mobilité, nous verrons que lorsque les propriétés sociales sont faibles, elles sont en revanche décisives. En effet, une faible position socio-économique⁷ limite très largement la mobilité et s'accompagne d'une mobilisation importante des ressources de proximité, quel que soit le contexte spatial.

3.1.1. Les facteurs individuels : un rôle structurant de la mobilité

Les facteurs démographiques (structures du ménage, âges) et les niveaux de revenu, de diplôme et de PCS des individus, plus ou moins stables ou évolutifs, influencent la mobilité quotidienne. Notre échantillon confirme que le fait d'avoir des enfants en bas âge structure fortement le rapport qu'entretiennent les individus avec leur espace de vie et leurs inscriptions spatiales : non seulement les individus avec enfants investissent davantage leur logement financièrement, en s'appropriant les lieux (bricolage, décoration), mais ils y passent aussi beaucoup plus de temps, et sont davantage enclins à entretenir des relations de voisinage et familiales de proximité. Outre ce facteur démographique, le statut social joue lui aussi un rôle prépondérant dans la structuration des rapports à l'espace et sur la mobilité du temps libre. Par ailleurs, l'enquête a aussi permis de relever le rôle structurant de propriétés sociales comme le niveau d'instruction, le revenu, la catégorie socioprofessionnelle. Le revenu participe significativement à la structuration de la mobilité de fin de semaine : les impacts du revenu sur la mobilité de loisir sont similaires à ceux montrés sur la période de la semaine et sur celle du week-end par ORFEUIL (2008), CHEVALIER (2002) et PAULO (2006), qui convergent vers l'idée que les distances parcourues au titre de la mobilité de loisir s'allongent lorsque le revenu augmente. Nos résultats confirment le lien, avancé par AUTHIER (2002 ; 2008) et CAILLY et DODIER (2007) entre certaines catégories socioprofessionnelles et un type d'inscription spatiale. Les auteurs soulignent un lien fort, d'une part entre la « classe

⁷ Variable discrète combinant le revenu et le niveau de diplôme.

ouvrière » et une inscription spatiale à l'échelle du logement et du voisinage et, d'autre part, entre les professions intellectuelles supérieures et les cadres et une inscription spatiale à l'échelle du quartier et au-delà. Par ailleurs, les distances parcourues croissent avec le niveau de diplôme.

3.1.2. *Les micro-localistes contraints ou la compensation de l'isolement fonctionnel par une ressource de proximité, les liens sociaux*

Le profil que nous développons ici, celui des *micro-localistes contraints*, a été retenu afin de montrer la part prépondérante de la position socio-économique (revenu, niveau diplôme) lorsque cette dernière est faible dans l'explication de l'inscription spatiale des pratiques et notamment dans l'identification de l'échelle de référence de cette inscription spatiale. L'agglomération et la localisation géographique des terrains d'étude sont des éléments explicatifs du rapport à l'espace des micro-localistes. Ce profil est légèrement surreprésenté à Rome, puisque 15 % de l'échantillon romain a un rapport à l'espace reposant principalement sur la sphère sociale de vie contre seulement 11 % pour l'échantillon francilien. Caractérisés par une position socio-économique faible, ils résident principalement dans le périurbain romain et ne sont pas toujours desservis par les transports ferroviaires. On retrouve majoritairement ce profil dans les quartiers de Limeil-Brevannes et Emerainville, Cinquina et Pietralata. Les *micro-localistes contraints* perçoivent leur quartier comme déconnecté du territoire, isolé et délaissé par la collectivité ce qui explique en partie leur surreprésentation à Rome. Malgré ce sentiment d'« abandon » de la part de la collectivité en ce qui concerne l'entretien, les services essentiels et les équipements, ils ne se referment pas sur eux-mêmes et développent au contraire en plus des relations familiales, de fortes relations sociales à l'échelle de leur voisinage immédiat.

Ces individus passent l'essentiel de leur temps dans leur quartier et plus précisément à l'échelle de leur voisinage voire de leur domicile. L'offre limitée de transports collectifs mène à un certain immobilisme, quant à l'offre de services et de commerces de proximité elle ne satisfait pas entièrement les résidents qui ne la pratiquent qu'occasionnellement. En revanche, si ces individus résident souvent en logement social, ils apprécient leurs logements. Lorsque la taille de ce logement est trop réduite, ces familles s'approprient d'autres lieux : espaces situés au bas des immeubles dans l'enceinte de la résidence, terrasses collectives en haut d'immeuble, cours. La présence de ces espaces extérieurs participe de cette appréciation. Ces espaces permettent aux enfants de jouer librement sous la surveillance de leurs parents du haut de la fenêtre. L'espace extérieur est pour eux un réel

avantage : d'une part, il est perçu comme une extension de la maison ; d'autre part, il permet de passer du temps dehors et de partager un moment avec un voisin, un ami ou de la famille.

Alors que ces individus apprécient leur logement et leur voisinage, pourquoi insistent-ils sur le regret de ne pas avoir pris plus de temps pour le choisir ? Insatisfaits de leur choix, ils n'ont certes pas mesuré l'impact de l'isolement de ces territoires mal desservis par les transports collectifs sur leurs pratiques quotidiennes, mais une seconde raison transparait aussi dans leurs discours : ils sont affectés, préoccupés par l'image négative (mauvaises fréquentations, insécurité) qu'on associe à leur résidence⁸ au sein de leur quartier et craignent l'impact qu'elle peut avoir sur leur perspective d'avenir. Ils se sentent mis à l'écart et insistent eux-mêmes sur les différences sociales des habitants du quartier⁹. Les *micro-localistes contraints* sont fragilisés par l'identité renvoyée et surtout par le « monde extérieur », puisque leur voisinage dont ils se sentent proches et avec qui ils ont tissé de fortes relations sociales est pourtant à l'origine de cette image négative. Ces différences se matérialisent à travers des formes urbaines, des typologies bâties et des régimes juridiques variés d'occupation du logement.

À Emerainville, Fatou insiste sur son désarroi d'avoir été placé dans un logement social du clos d'Émery, car elle a bien ressenti la réticence et la méfiance des Emerainvillois envers les habitants de « *cette petite enclave* », en raison des problèmes d'insécurité et de drogue. Bien accueillie par son voisinage, elle préfère toutefois garder ses distances pour ne pas être associée à tous les maux que les Emerainvillois attribuent à la zone urbaine sensible, zone visuellement repérable par l'architecture atypique de ses logements. Par ailleurs, nombreux sont les enquêtés du reste du quartier qui ont pointé une certaine insécurité non pas dans leur voisinage proche, mais un peu plus loin, « *là-bas, où il y a les chalets en bois bizarres et tous détériorés, au "petit Bamako"* ».

⁸ et aux logements sociaux en général. La plupart de ces quartiers ont connu une véritable expansion urbaine avec la construction de nouveaux logements et l'ouverture de commerces de proximité qui ont attiré une nouvelle population, plus aisée, au sein du quartier. Ces nouveaux résidents jouxtent ainsi les résidences des micro-localistes (îlot voisin). C'est donc l'îlot d'immeuble qui est perçu négativement et non le quartier entier.

⁹ Ce type de rapport à l'espace est observable dans le type d'« *attachement au quartier fragilisé par une identité négative* » d'ALLEN (2007). Celui-ci repose sur la pratique fréquente du quartier, un fort investissement des espaces de proximité et sur l'importance des relations sociales de voisinage. « *Le quartier se constitue en une ressource. Mais, en même temps, le sentiment de faire partie d'un même espace social, que les habitants partagent et coconstruisent les uns avec les autres, est aussi perçu comme une source contribuant à la stigmatisation du quartier par les autres (ceux du dehors cette fois), l'origine d'une identité négative d'un quartier extrêmement forte et douloureuse.* » (2007 :145).

À Cinquina, l'analyse contextuelle met en valeur la juxtaposition d'opérations aux typologies variées, associées chacune à un groupe social différent. Marinella, résidente dans les « *case rosse* » (immeubles en briques rouges), logements sociaux, est la première à stigmatiser l'image que renvoie son propre logement. Elle souligne également l'apparition récente d'« *immeubles de haut standing* » dans ce quartier, donc de nouveaux types urbains, accentuant les barrières sociales. L'analyse contextuelle montre d'ailleurs que cette fracture se matérialise par la mise en place de grilles empêchant l'accès au pied d'immeuble. En outre, les données sur l'évolution de la population confirment un renouvellement de la population avec l'arrivée de nouveaux individus plus jeunes, mais aussi plus aisés. Si Marinella observe une fracture entre la population des « *case rosse* » et ces nouveaux habitants, elle souligne que l'évolution de son quartier, due à l'arrivée de cette population, la tire vers le haut et « *empêche le quartier de tomber dans la délinquance* ». Comme tant d'autres personnes modestes présentes à Cinquina, Marinella est fortement impactée par l'isolement. Ses aspirations résidentielles témoignent de l'importance accordée à la localisation de sa résidence plutôt qu'au logement en lui-même. À l'avenir, si elle en avait la possibilité, elle chercherait un lieu de vie moins isolé, mieux équipé et mieux relié à la ville, mais surtout, même si elle a établi de forts liens sociaux avec son voisinage, elle souhaiterait paradoxalement changer de cadre de vie sociale.

La représentation sociale du quartier de ces individus revient donc à leur dépendance à l'échelle du voisinage. Leurs liens sociaux, développés dans les espaces partagés de leurs résidences, compensent l'isolement fonctionnel du quartier. Ces résultats laissent penser que la population à position socio-économique faible subit largement le contexte urbain. En ce sens ces résultats rejoignent l'idée de captivité développée par ROUGÉ (2007). S'il est indéniable dans ce type de contexte que l'isolement physique du quartier influence en partie une inscription spatiale limitée au logement et à son voisinage proche et la moindre mobilité, lorsqu'on regarde quantitativement l'ensemble des individus de notre échantillon à position socio-économique faible, quel que soit leur lieu de résidence (centre, péricentre, périurbain), leur mobilité, en dehors des déplacements domicile/travail (souvent très élevés), est identique et se caractérise par une faible mobilité. Les entretiens qualitatifs confirment effectivement un fort ancrage de la part de ces individus et notamment pour les résidents des quartiers bien équipés¹⁰ en services, en commerces et en transports collectifs. Ces différents résultats nous permettent de conclure que cet ancrage, certes subi, revient finalement

¹⁰ Bien qu'ils soient sous-représentés dans ce type de quartier, leur présence reflète l'implantation des logements sociaux dans la ville.

d'avantage à un manque de ressource sociale, de compétence et d'appropriation (sens donné par les acteurs aux accès et aux compétences), donc à une faible « motilité » (KAUFMANN, 2005) qu'aux caractéristiques physiques du contexte urbain¹¹.

Le *micro-localiste contraint* qui s'apparente aux habitants des espaces « relégués » (DONZELOT, 2004) n'est pas toujours situé dans des lieux de relégation ; bien que nombreux à vivre en logements sociaux, ils vivent dans des quartiers périurbains ou péricentraux. Ces espaces « relégués » sont certes identifiables à l'échelle du lotissement ou de l'îlot, mais non du quartier. En effet, comme nous l'avons développé précédemment, c'est bien l'îlot ou l'immeuble qui est perçu négativement. Nos résultats relativisent également ceux de ROUGÉ (2007) puisque nous avons observé grâce à notre comparaison de plusieurs terrains situés dans des localisations géographiques distinctes que la mauvaise accessibilité au transport n'explique pas à elle seule le rétrécissement des bassins de vie et l'ancrage. La « motilité » (KAUFMANN, 2005), i.e. ici les compétences des individus et leur capacité d'appropriation de l'offre expliquent davantage le fort ancrage des classes modestes.

Enfin, la majorité des inscriptions spatiales, en dehors du motif travail, se réalise à l'échelle du logement et de la résidence. Cette inscription est essentiellement influencée par le rapport social établi aux lieux de proximité de la résidence. L'attachement social développé ici devient une ressource mobilisée en compensation d'autres ressources locales. Ainsi, les individus établissant un rapport social positif et fonctionnel négatif à leur espace de vie présentent une mobilité limitée et une inscription spatiale forte à l'échelle de l'îlot. Dans la partie suivante, nous développons deux autres profils afin de montrer que l'inscription spatiale des pratiques de proximité n'est pas toujours liée au manque de ressource ou de compétence et relève d'un réel choix des individus ou encore de stratégies résidentielles.

3.2. LE RAPPORT À L'ESPACE POUR MIEUX COMPRENDRE L'ÉCHELLE D'INSCRIPTION SPATIALE DES PRATIQUES

Nous avons retenu ici deux profils qui regroupent des individus à position socio-économique intermédiaire : le *replié en transit* et l'*ancré localement*. Vivant tous deux principalement dans le centre ou le péricentre, cette comparaison permet d'observer comment le rapport à l'espace influence l'ancrage et la mobilité. Les profils de rapport à l'espace sont caractérisés par des inscriptions spatiales et des pratiques de mobilités distinctes en

¹¹ Indicateurs physiques objectifs impliquant un niveau d'isolement élevé (faible desserte en transport, éloignement des ressources, des activités, des équipements).

termes de lieux pratiqués. Ces deux profils révèlent une différenciation très marquée dans les manières de s'approprier l'espace. Cette différenciation de rapport à l'espace est en partie liée aux caractéristiques socio-économiques des individus et aux spécificités fonctionnelles, sensibles et sociales du contexte dans lequel les habitants évoluent. Si un rapport fonctionnel à l'espace de vie est largement déterminé par le capital économique et par la capacité à se déplacer, les rapports social et sensible le sont nettement moins. Les pratiques obéissent à l'influence de la position socio-économique, mais à partir d'un certain degré de compétence, de ressources et de capacité d'appropriation, elles évoluent aussi selon la capacité et le désir d'appropriation des lieux par les individus. Enfin, le capital culturel (niveau de diplôme, catégorie socioprofessionnelle) influe sur les représentations sociales (symboliques), sur le désir de différenciation et de positionnement social.

3.2.1. Les ancrés localement : *l'attrance pour une identité sociale du quartier*

La structure urbaine de l'agglomération est un critère déterminant pour expliquer le profil des *ancrés localement*. Dans notre enquête, ces individus sont surreprésentés dans notre échantillon de l'agglomération romaine avec 37 % d'individus ayant un rapport positif aux sphères fonctionnelles et sociales à l'espace contre 27 % en Île-de-France. En comparaison aux autres profils, ils sont plutôt présents dans les quartiers urbains centraux en Île-de-France et à Rome et particulièrement présents à la Chapelle et la Réunion (Paris intra-muros) et au Testaccio. Les points caractéristiques de ces différents quartiers sont la desserte en transports collectifs et le bon niveau d'équipement. Malgré un manque d'espace et de nature exprimé dans les entretiens qualitatifs (et relevé dans l'analyse contextuelle pour La Chapelle et la Réunion, mais en décalage avec l'analyse du Testaccio) les *ancrés localement* se plaisent en milieu urbain. L'inscription spatiale des individus se situe avant tout à l'échelle du quartier. S'ils fréquentent le quartier le soir, en raison d'horaires de travail flexibles ou décalés, ils y passent aussi du temps à d'autres moments de la journée. Cette inscription ne les empêche pas pour autant d'élargir leur bassin de vie culturelle. Leur comportement s'explique notamment par leurs PCS (part importante d'enseignants, d'intermittents du spectacle ou d'auto-entrepreneurs). Bien dotées socialement, en particulier au niveau culturel (niveau d'étude élevé et forte présence de professions intellectuelles), ces familles, prêtes à se mélanger à la population, cherchent finalement à vivre dans un milieu différent du leur, dans lequel elles trouvent un certain dépaysement. Ces individus ont pour caractéristiques communes un territoire avec peu de transit et de passage d'individus étrangers au quartier et un tissu urbain relativement aéré. Si les quartiers possèdent des espaces vacants, ils ne sont pas toujours appropriables,

équipés et entretenus et infligent des nuisances sensorielles (sonores, visuelles, olfactives). Ces espaces en friche sont d'ailleurs le sujet de reconquêtes et de projets collectifs, générateurs d'identité. Le rapport au quartier de ces familles est très intense. Elles apprécient la vie de quartier, son dynamisme, sa mixité sociale et aiment aller à la rencontre de l'autre. À la recherche d'une identité forte de leur quartier, avant tout sociale, leur désir de sociabilité collective s'exprime par le développement de liens sociaux à l'échelle locale et par un investissement dans des structures associatives. Ces individus valorisent leurs relations avec leurs voisins proches et certains commerçants, qui rendent à leurs yeux le quartier convivial. Ils apprécient la vie de quartier proche de celle du village traditionnel, sans en subir pour autant les contraintes desquelles ils se dégagent facilement en sortant du quartier.

L'*ancré localement* est un profil proche de profils relevés par différents auteurs. BIDOU (1982) avec « *les aventuriers du quotidien* », AUTHIER (2008) avec les « *pionniers de la gentrification* » et ALLEN (2007) avec le « *type d'attachement et ressource identitaire* » montrent que les ressources identitaires qu'offre le quartier (bar, commerces, restaurants, cafés) incitent à certains types d'appropriation des lieux et d'investissements, et facilitent l'intégration sociale. « *Manifestement, il existe un étayage par rapport à un lieu auquel ces personnes s'identifient et qui, en retour, les étaye dans le rapport qu'elles entretiennent à leur propre vie et aux autres.* » (ALLEN, 2007 :147). Attirés par les ressources identitaires qui émanent de leur quartier, ces individus valorisent d'ailleurs dans leur discours leur appartenance à un quartier « populaire » et « authentique » dans lequel ils s'investissent, et insistent sur la distinction de leur quartier avec ceux qui sont avoisinants ou présents à l'échelle de la commune. Ce mode d'habiter est lié à la fois aux caractéristiques sociales de ces familles et au contexte physique urbain et social dans lequel elles résident. Les pratiques des *ancrés localement* s'inscrivent donc principalement à l'échelle du quartier et la valorisation de cette dernière pour des raisons sociales limite leur envie d'inscrire leurs pratiques au-delà du quartier.

3.2.2. Le replié en transit : *le repli dans le logement une fuite du quartier*

Le *replié en transit* est attaché à l'offre fonctionnelle : la présence de commerces et de services dans le quartier ; mais sa priorité porte surtout sur la desserte et l'accessibilité de ce dernier. 20 % de l'échantillon romain appartiennent à ce profil contre 6 % de l'échantillon en Île-de-France. Les *repliés en transit* ont pour caractéristiques communes un niveau de diplôme élevé et un revenu moyen et résident majoritairement dans le péricentre à Rome et dans le centre en Île-de-France et plus précisément dans les

quartiers de la Chapelle, de Pietralata et du Testaccio. Ils organisent leur vie quotidienne autour du travail et leur choix résidentiel découle de cette priorité. Ils ont choisi leur quartier en fonction de son accessibilité, de sa desserte et de la présence de commerces plutôt qu'en fonction du milieu social. Leur représentation négative du quartier fait que malgré la présence d'une offre fonctionnelle variée, ils s'y investissent peu, n'y établissent aucune pratique de riveraineté et souhaitent au contraire en partir. Le rapport de ces individus au contexte social de leur quartier influence cette non-appropriation du lieu de vie de proximité pour des raisons de valeur et un repli dans la sphère du logement.

Les *repliés en transit* accordent également une grande importance au calme et à la tranquillité et leurs exigences se concentrent majoritairement autour de cette caractéristique et pour cette raison ils se déplacent régulièrement en périphérie de l'agglomération, dans des zones moins urbaines, pour rendre visite à des amis ou de la famille. Ces déplacements sont réalisés en véhicule automobile. Pour comprendre le rapport à l'espace, il est aussi important de relire leur parcours résidentiel. Installés il y a moins de cinq ans dans leur quartier bien desservi en transports collectifs, ils souhaitent désormais déménager pour un autre cadre de vie voire devenir propriétaire. Leur quartier est finalement vécu comme un lieu de transit dans lequel ils ne cherchent pas à s'impliquer. Pour supporter les nombreux points négatifs (social et sensible) de leur espace de vie, ils envisagent leur lieu de vie comme une étape dans une stratégie résidentielle, un lieu de passage avant de s'installer durablement dans un autre quartier et ont donc choisi de privilégier pour un temps une localisation du domicile contrainte par le lieu de travail. Leur regard négatif sur leur environnement social proche montre un décalage entre leur position spatiale actuelle et leur position sociale et les empêche de donner du sens à leur espace résidentiel. Ces familles souhaitent changer de cadre de vie et pour la plupart partir en dehors du centre ou d'un milieu trop urbain pour un cadre plus « *tranquille* », plus spacieux et pour rejoindre des amis. Finalement, ces individus subissent leur espace de vie de proximité.

Alors que l'*ancré localement* est relativement proche de profils relevés dans la littérature scientifique (BIDOU, 1982; AUTHIER, 2002), le *replié en transit* est en revanche rarement identifié. Le replié en transit concilie à la fois un faible usage du quartier et une ouverture sur l'extérieur. Les travaux d'ALLEN (2007) présentent, en revanche, un « *mode d'habiter* » proche de ce profil, mais à quelques distinctions près. Le type d'attachement « *refus/rejet* » s'exprimant par le « *rejet et l'absence* » illustre tout à fait les attitudes, les comportements et les représentations des repliés en transit. Le rapport à l'espace se noue autour d'autres lieux que ceux de la proximité : l'individu a besoin de s'échapper, de fuir son quartier. Si ce rejet passe par celui de

l'immeuble, de l'îlot et du quartier, l'auteur souligne aussi que l'investissement dans le logement s'en trouve du coup également fragilisé. « *Dans le type refus/rejet, vivre là est douloureux par rapport à sa propre histoire et l'élaboration d'un compromis du sens à habiter là est impossible [...] pour certains, le quartier abrite un projet de progression qui s'est progressivement délité pour devenir celui d'un échec de la vie sociale et familiale.* » (ALLEN, 2007 : 149). L'auteur présente donc ce « *refus/rejet* » comme un échec dans le parcours résidentiel, un point de non-retour. Notre profil, s'il en est proche, se distingue néanmoins du type d'attachement « *refus/rejet* » (refus des lieux de proximité) d'ALLEN (2007), puisque les *repliés en transit, contraints*, s'inscrivent dans une stratégie de parcours résidentiel et ne pensent pas « *rester là* ». À cet égard, ce profil se rapproche d'un autre « *mode d'habiter* » d'ALLEN (2007) : « *bien là en attendant mieux* », décrivant une population qui apprécie de bénéficier des offres fonctionnelles, mais est en revanche très critique des lieux de proximité résidentielle dans lesquels elle a du mal à se situer.

Ces deux rapports à l'espace : l'*ancré localement* et le *replié en transit* permettent de comprendre certaines pratiques similaires, mais qui revêtent des significations différentes. Par exemple, si ces deux profils passent beaucoup de temps dans des espaces de proximité, l'échelle de référence des *ancrés localement* est celle du quartier, alors que les *repliés en transit*, en raison d'une image négative du quartier en ce qui concerne la sphère sociale, cherchent à le fuir et trouvent refuge dans leur logement. Les *ancrés localement* présentent au contraire une dynamique inverse, leur attachement social au quartier freine leur inscription spatiale à l'échelle métropolitaine.

Les trois profils que nous venons de développer, nous ont permis de constater que le rapport de proximité à l'espace de résidence dépend pour le *microlocaliste contraint* du rapport social à l'espace, pour l'*ancré localement* du rapport fonctionnel et social à l'espace et que le rapport de distance au lieu de résidence dépend pour le *replié en transit* du rapport fonctionnel à l'espace. Si la vie quotidienne des *repliés en transit* n'est pas inscrite dans le quartier comme pour certains individus dans le grand ensemble dans l'exemple de CHAMBOREDON et LEMAIRE (1970), l'individu s'affranchit du lieu, ici du quartier, et se distingue des autres habitants. Si, à l'inverse, ses chances de pouvoir le quitter sont faibles et sa mobilité réduite, il a tendance à s'y attacher (socialement) comme nos *microlocalistes contraints*. Les contraintes physiques objectives, le rapport à l'espace, mais également les trajectoires de vie sont des facteurs de différenciation des formes d'expérience de la proximité. « *Pour comprendre les variations des opinions sur le grand ensemble, il faut prendre en compte les contraintes objectives qui, pour chaque groupe, définissent le possible et l'impossible en matière de*

logement. La signification de l'habitat et des proximités spatiales qu'il impose est fonction de la trajectoire sur laquelle il s'inscrit pour chaque groupe [...] » (CHAMBOREDON, LEMAIRE, 1970 : 12).

CONCLUSION

Conscient des limites imposées par une approche purement économétrique (position socio-économique, indicateurs physiques du cadre de vie) pour appréhender l'inscription spatiale et la mobilité et pour se saisir du rapport sensible et social qui lie les individus aux territoires notre travail de recherche, basé sur trois méthodes complémentaires, a permis de montrer l'influence du rapport à l'espace et le lien entre ancrage et mobilité. Notamment, le croisement des entretiens qualitatifs avec les analyses contextuelles a permis de confirmer le décalage entre rapport à l'espace et contexte urbain objectif. Les différents profils du rapport à l'espace que nous avons développé nous permettent ainsi d'aller plus loin dans la compréhension de l'inscription spatiale des individus et d'établir un lien entre les raisons explicatives de ce rapport à l'espace et l'échelle d'inscription spatiale. Une position socio-économique faible combinée à un espace de vie isolé et mal relié aux centralités explique clairement un ancrage subi accompagné d'un fort attachement social pour compenser le manque de ressources locales. En revanche, pour les individus aux positions socio-économiques intermédiaire ou aisée, les indicateurs expliquant l'échelle d'inscription spatiale des pratiques relèvent essentiellement du rapport à l'espace. Notamment, les individus valorisant davantage les sphères sensible et sociale de leur quartier que fonctionnelle présentent une inscription spatiale de leur pratique à une échelle réduite de proximité. Cette représentation permet de comprendre pourquoi les individus choisissent de pratiquer leur lieu de résidence ou de proximité pour certaines activités plutôt que des lieux plus éloignés.

Finalement, cette approche permet de démontrer que des rapports à l'espace similaires et les pratiques d'ancrage et de mobilité associées peuvent s'observer dans des contextes urbains très différents. Le fait que nos profils de rapport à l'espace ne soient pas associés exclusivement à une localisation géographique ou à un quartier met en évidence l'inexistence d'une influence mécanique des éléments physiques du contexte sur les pratiques. Ces résultats prouvent que le rapport à l'espace participe également à expliquer les pratiques des individus à partir d'un certain degré de compétence et de capacité d'appropriation. En outre, l'apport de notre recherche repose également sur l'analyse concomitante de quartiers centraux, péri-centraux et péri-urbains, avec en particulier cette distinction entre périurbain et péri-centre rarement spécifiée dans les recherches sur le périurbain, ainsi que la variété des contextes, grâce aux 9 études de cas situées dans deux agglomérations de

pays différents permettant de comparer des modes de vie généralement étudiés séparément (AUTHIER, 2008 ; JAILLET, ROUGÉ, 2004) ou mis en opposition (DONZELOT, 2004). Ce type de comparaison a la vertu de clarifier ce qui des pratiques et des modes d'habiter est réellement propre à chaque localisation géographique (centre, péricentre, périurbain) et ce qui est, en revanche, identique.

BIBLIOGRAPHIE

ALLEN B. (2007) Le quartier à l'articulation d'enjeux spatiaux temporels. In : J.-Y. AUTHIER, M.-H. BACQUE, F. GUERIN-PACE (éds.) **Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales**. Paris, La Découverte, pp. 139-162.

AUTHIER J.-Y. (2007) La question des « effets de quartier » en France. Variations contextuelles et processus de socialisation. In : J.-Y. AUTHIER, M.-H. BACQUE, F. GUERIN-PACE (éds.) **Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales**. Paris, La Découverte, pp. 206-216.

AUTHIER J.-Y. (2008) Les citadins et leur quartier. Enquête auprès d'habitants de quartiers anciens centraux en France. **L'année sociologique**, Vol. 58, 2008/1, pp. 21-46.

AUTHIER J.-Y., BENSOUSSAN B., GRAFMEYER Y., LEVY J.-P. (2002) **Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien**. Paris, Anthropos, 214 p. (Coll. « Villes »).

BACCAÏNI B. (1996) Les trajets domicile-travail en Île-de-France. Contrastes entre catégories socioprofessionnelles. **Économie et statistique**, n° 294-295, pp. 109-126.

BAHY-FLEURY G. (1996) **Histoire, identité résidentielle et attachement au quartier : étude sur les habitants de la ville de Paris**. Paris, Université René Descartes, Thèse de doctorat.

BERGER M. (2004) Mobilités résidentielles, mobilités quotidiennes : une approche des déterminants sociaux des aires de déplacement en région parisienne. Communication au **colloque ESO**, Rennes, Octobre.

BIDART C. (1998) Sociabilités : quelques variables. **Revue française de sociologie**, Vol. XXIX, pp. 621-648.

BONAIUTO M., FORNARA F., BONNES M. (2003) Indexes of perceived residential environment quality and neighbourhood attachment in urban environment : a confirmation study on the city of Rome. **Landscape and urban Planning**, n° 65, pp. 41-52.

BORJA S., COURTY G., RAMADIER T. (2014) Trois mobilités en une seule ? **EspacesTemps.net**, Travaux, 14.10.2014, <http://www.espacestems.net/articles/trois-mobilites-en-une-seule/>.

CAENEN Y., COUREL J., PAULO C., SCHMITT D. (2011) Les Franciliens utilisent autant les transports en commun que la voiture pour se rendre à leur travail. **Insee Île-de-France à la page**, n° 353, 6 p.

CAILLY L. (2004) **Pratiques spatiales, identités sociales et processus d'individualisation**. Tours, Université François-Rabelais, Thèse de doctorat.

CAILLY L. (2014) Les habitants du périurbain tourangeau à l'épreuve d'un changement de modèle : vers une recomposition des modes d'habiter ? L'exemple des habitants de la ZAC des Terrasses de Bodets à Montlouis-sur-Loire. **Norois**, n° 231, pp. 75-90.

CAILLY L., DODIER R. (2007) La diversité des modes d'habiter des espaces périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre. **Norois**, n° 205, pp. 67-80.

CHAMBOREDON J.-C., LEMAIRE M. (1970) Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement. **Revue française de sociologie**, Vol. 11-1. pp. 3-33.

CHENU A., HERPIN N. (2002) Une pause dans la marche vers la civilisation des loisirs ? **Économie et statistique**, n° 352-353, pp. 15-37.

CHEVALLIER M. (2002) **Usage et accès à l'automobile pour les individus à faibles ressources : « automobilistes pauvres » et automobilité des personnes à faibles revenus dans les agglomérations lyonnaise et grenobloise**. Rapport de recherche pour le Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, PUCA-PREDIT, 103 p.

CHOMBART DE LAUWE et al. (1952) **Paris et l'agglomération parisienne**. Paris, Presses Universitaire de France.

COULAGEON P., MENGER P.-M. (2002) Les loisirs des actifs : un reflet de la stratification sociale. **Économie et Statistique**, n° 352-353, pp. 39-55.

COUTURIER P. (2014) Mobilité et territorialité dans les espaces ruraux faiblement peuplés : l'injonction à la mobilité face aux modes d'habiter. **Recherche-Transports-Sécurité**, n° 2-3, pp. 209-221.

CROZET Y., JOLY I. (2004) Budget-temps de transport : les sociétés tertiaires confrontées à la gestion paradoxale du « bien le plus rare ». **les Cahiers Scientifiques du Transport**, n° 45, pp. 27-48.

DI MÉO G. (1998) **Géographie sociale et territoires**. Paris, Nathan Université, 317 p.

DIAZ OLVERA L., PLAT D., POCHE P. (2002) Hiérarchie sociale, hiérarchie modale dans trois capitales africaines. In Y. BUSSIÈRE, J.-L. MADRE (eds.) **Démographie et transport : Villes du Nord et Villes du Sud**. Paris, L'Harmattan, pp. 289-315.

DONZELOT J. (2004) **La ville à trois vitesses**. Paris, Éditions de la Villette, 480 p.

KAUFMANN V. (2002) **Re-thinking mobility**. Burlington, Ashgate.

FEILDEL B., MARTOUZET D. (2012) La mobilité comme modalité de l'ancrage : enrichir l'évaluation de la durabilité des espaces périurbains. **Recherche-Transports-Sécurité**, Vol. 28, n° 3-4, pp. 271-289.

FEILDEL B., MARTOUZET D. (2014) Le sens des circulations : le sens vécu, objectivé et pratique des mobilités spatiales. **Recherche-Transports-Sécurité**, n° 2-3, pp. 121-124.

FOL S. (2009) **La mobilité des pauvres. Pratiques d'habitants et politiques publiques ?** Paris, Belin, 264 p.

FOL S. (2010) Mobilité et ancrage dans les quartiers pauvres : les ressources de la proximité. **Regards Sociologiques**, n° 40, pp. 27-43.

FRÉMONT A. (1999) **La région, espace vécu**. Paris, Flammarion, 288 p. [2ème éd.].

GRAFMEYER Y. (2007) Le quartier des sociologues. In J.-Y. AUTHIER, M.-H. BACQUÉ, F. GUÉRIN-PACE (eds.) **Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales**. Paris, La Découverte, pp. 21-31.

GUÉRIN-PACE F. (2007) Le quartier entre appartenance et attachement: une échelle identitaire? In J.-Y. AUTHIER, M.-H. BACQUÉ, F. GUÉRIN-PACE (eds.) **Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales**. Paris, La Découverte, pp.139-151.

JAILLET M.-C., ROUGÉ L. (2007) **L'espace périurbain dans la ville « à trois vitesses »**. CERTU, p. 7 (www.observation-urbaine.certu.equipement.gouv.fr, consulté le 20 février 2012).

KAUFMANN V., GUIDÉZ J.-M., TABAKA K., LOUVET N. (2010) **Et si les français n'avaient plus seulement une voiture dans la tête ?** Lyon, CERTU.

KNEZ I. (2005) Attachment and identity as related to a place and its perceived climate. **Journal Environ. Psychol.**, n° 25, pp. 207-218.

KORSU E., WENGLANSKI S. (2008) Accessibilité, environnement social et risques de chômage en région parisienne. In C. LACOUR (dir.) **Métropolisation et ségrégation**. Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, pp. 216-253.

- LEVY J. (2003) Capital spatial. In **Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés**. Paris, Belin, pp. 124-126.
- MARTOUZET D. (dir.) (2014) **Ville aimable**. Tours, Presses Universitaires François Rabelais, 384 p. (coll. Villes et territoires).
- MATHIEU N. (1996) Rural et urbain : unité et diversité dans les évolutions des modes d'habiter. In N. EIZNER, M. JOLLIVET (dir.) **L'Europe et ses campagnes**. Presse FNNSP, pp. 187-215.
- NESSI H. (2012) **Influence du contexte urbain et du rapport au cadre de vie sur la mobilité de loisir en Île-de-France et à Rome**. Paris-Est, Thèse de doctorat.
- NESSI H. (2013) Contexte urbain et rapport au cadre de vie : des éléments explicatifs de la mobilité de loisir. **Annales de la Recherche Urbaine**, n° 108, pp. 128-131.
- ORFEUIL J.-P. (2008) Déplacements, contraintes énergétiques et effet de serre : quelques repères pour un débat. **Cahiers de l'aurif**, n° 147, pp. 88-97.
- ORLÉANS P. (1973) Differential cognition of urban residents : effects of social scale on mapping. In R.M. DOWNX, D. STEA (dir.) **Image and Environment : Cognitive Mapping and Spatial Behavior**. Chicago, Adline Publishing Corporation, pp. 115-130.
- PAULO C. (2006) **Inégalités de mobilités : disparité des revenus, hétérogénéité des effets**. Lyon, Université Lumière Lyon 2, Thèse de doctorat.
- POTIER F. (2006) **Problématique des flux de transport : Mobilité Loisir-Tourisme**. Note de travail.
- POTIER F., ZEGEL P. (2002) **Exclusions et inégalités d'accès aux loisirs et au tourisme**. Rapport sur convention PUCA, Lettre de commande n° F01101, 79 p.
- RAMADIER T. (2007) Mobilité quotidienne et attachement au quartier : une question de position ? In J.-Y. AUTHIER, M.-H. BACQUE, F. GUERIN-PACE (eds.) **Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales**. Paris, La Découverte, pp. 127-139.
- RAMADIER T. et al. (2007) **Les mobilités quotidiennes : représentations et pratiques. Vers l'identité de déplacement**. Rapport final pour le CNRS, programme « ATIP Jeunes Chercheurs 2005 », 241 p. + annexes.
- RAMADIER T., LANNOY P., DEPEAU S., CARPENTIER S., ENAUX C. (2009) Vers l'hypothèse d'une identité de déplacement : congruence entre espace social, cognitif et géographique. In P. GRANDJEAN (dir.) **Construction identitaire et espace**. Paris, L'Harmattan, pp. 75-94 (Coll. Géographie et Cultures).

RAPOPORT A., SAYEGH S. (2003) **Culture, architecture et design**. In Collection Archigraphy, Témoignages. Gollion, Folio Éditions, 16 p.

ROUGÉ L. (2007) Inégale mobilité et urbanité par défaut des périurbains modestes toulousains. **EspacesTemps.net**, Textuel, 25.04.2007, <http://espacestems.net/document2237.html>.

SENCÉBÉ Y. (2006) Mobilités quotidiennes et ancrages périurbains : attrait pour la campagne ou retrait de la ville. In M. BONNET, P. AUBERTEL **La ville aux limites de la mobilité**. Paris, PUF, pp. 153-160, (Sciences Sociales et Sociétés).

TAPIE-GRIME M. (1987) **La leçon de l'éternel étudiant : présentation de soi et pratiques résidentielles des nouvelles couches moyennes**. Paris, Plan construction et architecture, 289 p.

VOYÉ L. (1992) Transaction et consensus supposé. In M. BLANC (éd.) **Pour une sociologie de la transaction sociale**. Paris, L'Harmattan, pp. 194-213 (Coll. Logiques sociales).

WENGLANSKI S. (2003) **Une mesure des disparités sociales d'accessibilité au marché de l'emploi en Île-de-France**. Créteil, Université Paris-12, Thèse de doctorat, 373 p.

Une première version de cet article a été présentée à la session spéciale « Modes de vie de proximité et mobilités quotidiennes » coordonnée par Lourdes DIAZ OLVERA et Emmanuel RAVALET, lors du 51ème colloque de l'ASRDLF tenu à Marne-la-Vallée les 7, 8 et 9 juillet 2014.